

PARCOURS CAA* : UNE OFFRE DE FORMATION MODULAIRE

*Communication Alternative et Améliorée

ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement projet CAA institutionnel

Pourquoi faire de la CAA une priorité institutionnelle ?

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) n'est pas une option technique : c'est un **droit humain fondamental**. En France, garantir l'accès à la communication est une obligation légale pour tout établissement médico-social. Au-delà du cadre réglementaire, c'est le socle qui permet à chaque personne accompagnée d'exister, d'anticiper et d'agir sur sa propre vie.

Pour que la CAA soit durable, elle doit dépasser le cadre des séances de rééducation pour infuser tout le quotidien. Notre formation propose une approche systémique où chaque professionnel devient un maillon essentiel :

- Equipe de direction : Pour donner le « LA » et inscrire la démarche de CAA dans la stratégie globale.
- Équipes de soin et éducatives : Pour incarner la présomption de compétence au quotidien et devenir des facilitateurs de communication.
- Services supports et techniques : Pour que chaque interaction, de jour comme de nuit, devienne une opportunité d'échange.

"Communiquer, c'est exister." Faisons de la CAA la colonne vertébrale de votre projet institutionnel pour transformer le silence en participation.

Objectifs:

1. Créer et fédérer autour d'une culture commune de la CAA : des connaissances, des savoir-faire et une véritable présomption des compétences de la personne accompagnée
2. Mobiliser l'intelligence collective pour transformer l'environnement matériel et humain de l'établissement pour le rendre "facilitateur" de communication.
3. Co-construire une stratégie sur le long terme autour de la démarche de la CAA
4. Ancrer des pratiques durables qui garantissent à chaque personne accompagnée le droit d'être entendu.

CONTENU

Jour 1 Notions de base de la démarche de CAA

Matin

Communication Alternative et Améliorée :

- Définition
- Principes théoriques autour de la CAA
- Mythes et réalités en CAA (Maryann Ronski et Rose A. Sevcik, 2005)
- La Modélisation
- Hypothèse la moins dangereuse

Les différentes classifications des moyens de CAA

- Selon le critère technologique,
- Selon le critère de robustesse

Les moyens de CAA :

- Caractéristiques et objectifs
- Panorama de moyens de CAA découverts à travers des ateliers pratiques

Après-midi

Les méthodes en CAA :

- Multimodales, socio-développementales, linguistiques, comportementales
- Atelier : modéliser en CAA
- Les différents moyens d'accès
- La famille/ aidants premiers partenaires de communication
- Focus sur la posture du facilitateur de communication : analyses vidéo et mises en situation

La CAA, c'est partout et tout le temps : est un droit pour tous

- Textes de loi
- Recommandations de bonnes pratiques de la H.A.S

Jour 2 Réalisation d'un diagnostic partagé institutionnel

Matin

Evaluation en C.A.A

- Notion d'équipe en CAA
- Les différentes évaluations
- Principe d'évaluation dynamique
- Modèle de participation VS modèle de candidature

Identifier les barrières d'opportunités en institution

- Modèle de participation Beukelman et Mirenda

- Les critères qualité de la CAA Institutionnelle
- S'auto-évaluer dans la démarche de CAA (grille d'auto-évaluation CAA ANAP)

Ateliers « Leviers » :

- Identifier les barrières d'opportunités politique (projet établissement, ressources humaines (les acteurs et leurs interactions) / les instances (les réunions) / le fonctionnement de l'établissement/ la cohérence dans l'utilisation de la démarche de CAA/ la place des familles) et proposer un levier
- Identifier les barrières pratiques (temps/ matériels existant) et proposer un levier
- Identifier les barrières liées aux compétences des facilitateurs de communication (savoir-faire des professionnels : modéliser dans le quotidien, communiquer de façon multimodale) et proposer un levier
- Identifier les barrières liées aux connaissances des facilitateurs de communication (savoir des professionnels) et proposer un levier
- Identifier les barrières d'attitudes des professionnels, partenaire extérieur (mythes en CAA) et proposer un levier

Après-midi

Retour d'expérience de Cesap sur la mise en place de son écosystème CAA :

- Fiche de bonne pratique ANAP
- Immersion au sein de l'ESMS, service
- Créer un environnement facilitateur en s'appuyant sur la démarche de CAA en institution

Jour 3 : Création d'un plan d'action opérationnel

Matin

- **Identifier les barrières d'accès à la participation (Modèle de participation de Beukelman et Mirenda)**
- Evaluer la communication actuelle de la personne
- Etat des lieux des projets Individuels de communication et de leur gestion
- Analyse d'un échantillon de projet individuel de communication
- Atelier : observer la communication de la personne

Après-midi

Co-construction d'un plan d'action (méthode participative)

- Création d'une équipe CAA institutionnelle et d'un kit du référent CAA
- Eléments de Planification

METHODE

Identification des besoins de formation.

Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.

Alternance apports théoriques et pratiques, expériences vécues, supports vidéos.

Ateliers pédagogiques, mises en situation pratiques, analyse de situations.

Échanges et réflexions.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

L'équipe de direction, tout professionnel, représentant des familles accompagnant des personnes présentant des difficultés de communication.

Pré-requis : non

Intra-établissement

Durée : minimum 3 jours / formation sur mesure possible / une journée de retour d'expériences (RETEX) à 6 mois après la formation

Coût : 1680 euros €/jour. S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices et formateurs.

Intervenant.e.s : Formatrice ou formateur en Communication Alternative et Améliorée

Évaluation Évaluation des acquis tout au long de la formation. À l'issue de la formation, l'intervenant.e évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire.